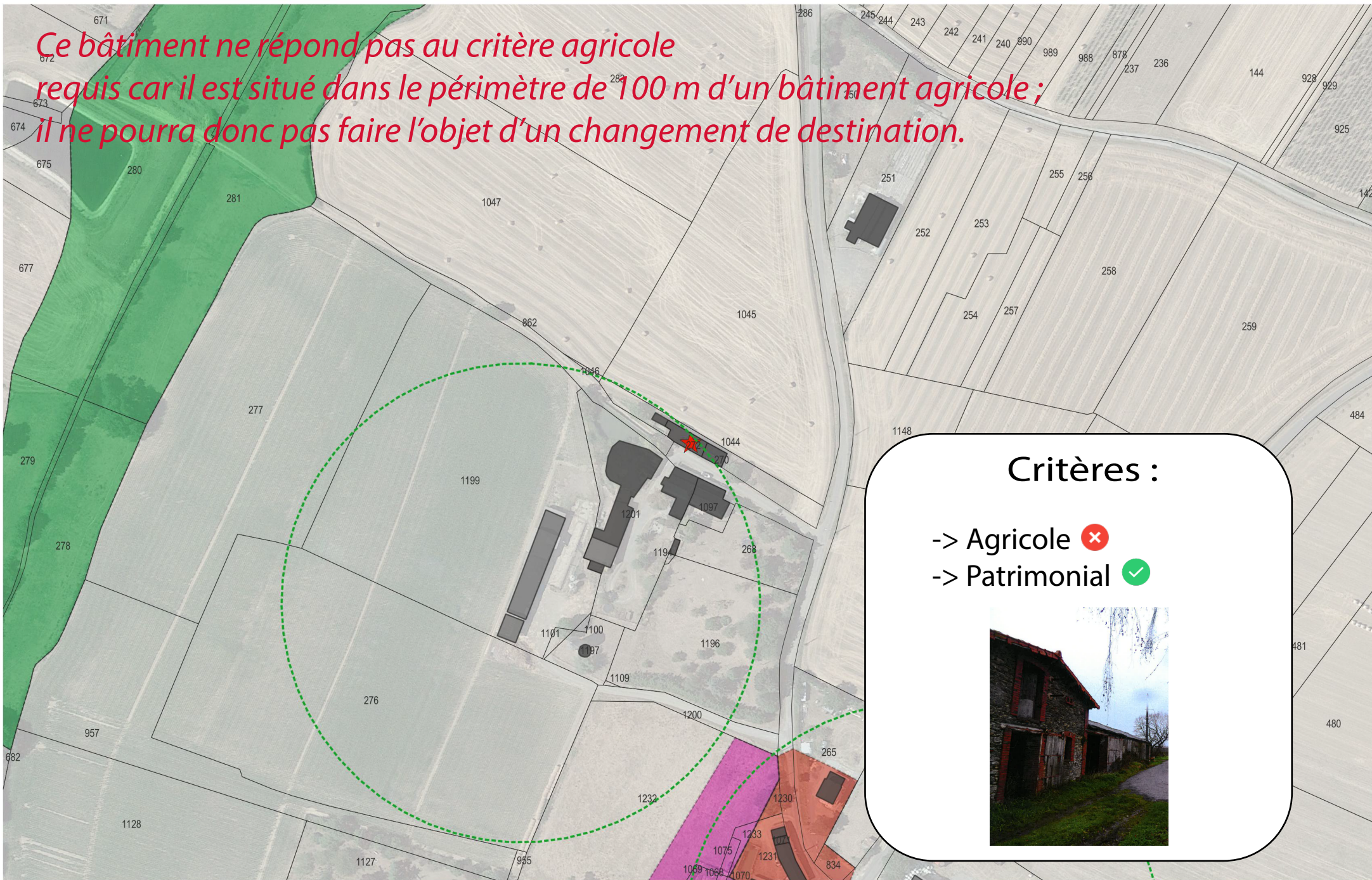


Ce bâtiment ne répond pas au critère agricole requis car il est situé dans le périmètre de 100 m d'un bâtiment agricole ; il ne pourra donc pas faire l'objet d'un changement de destination.



Critères :

-> Agricole ✗

-> Patrimonial ✓



CERNUSSON - CHEMIN DU MOULIN DE LA ROCHE - À PRÉCISER

Légende ★ Changement de destination [Green dashed line] Exploitation Agricole : Périmètre de réciprocité

0 25 50 m

